



LA CGT

Rassembler pour résister.

Ensemble pour gagner

Des militants

impliqués, investis et responsables

COMITÉ D'ENTREPRISE

CONSEIL DES PRUD'HOMMES

Syndicat de la Caisse d'Épargne Ile de France

24, boulevard de l'Hôpital 75005 PARIS

- 10ème étage -

☎ 01 70 23 53 49 à 51 Fax : 01 40 41 96 41

Courriels : cgtceidf@orange.fr /

Site internet : <http://cgtceidf.reference-syndicale.fr>



Histoire

La CGT va fêter ses 120 ans en 2015. C'est la plus grande et la plus ancienne organisation syndicale du pays.

La CGT, partie prenante du Conseil National de la Résistance en 1945, va aussi fêter les 70 ans de la création de Comité d'Entreprise, de la Sécurité sociale et de nombreux avantages sociaux aujourd'hui tant mis à mal par le patronat.

La CGT n'est pas seulement une force de contestation, mais aussi un syndicat qui propose des solutions.

La CGT c'est également une des 12 plus grandes associations de consommateurs en France avec : INDECOSA. (information et défense des consommateurs salariés).

La CGT est ouverte sur le monde, présente dans toutes les branches professionnelles, parmi les sans emploi, et les travailleurs sans papiers.

LA CGT à la CEIDF

La CGT est la seconde organisation syndicale de la CEIDF.

Jean Michel EDON est son Secrétaire Général.

Elle est aujourd'hui gestionnaire du Comité d'Entreprise, et participe très largement et activement aux différentes négociations.

Force de proposition, la CGT a signé notamment :

- ⇒ L'Accord sur les conditions de travail,
- ⇒ L'Accord sur le volet social,
- ⇒ L'Accord de fusion en 2007,
- ⇒ Et bien d'autres encore.



Jean-Michel

La CGT met toute la détermination de ses Elus, adhérents, militants pour s'efforcer de gagner de nouveaux droits et tenter de freiner les ardeurs de l'employeur à créer de la précarité, de l'insécurité, du stress et de la misère.

Nous mettons tout en œuvre pour défendre vos intérêts individuels et collectifs.

C'est avec vous que l'on peut y arriver

VOS AVANTAGES

La CGT est depuis 2010 co-gestionnaire du Comité d'Entreprise de la Caisse d'Epargne Ile de France.

Bernard DANTEC

Secrétaire Adjoint du Comité d'Entreprise



ENFANCE

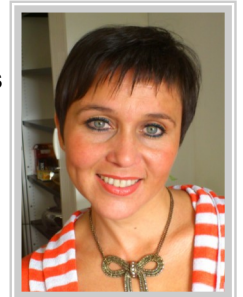
Agnès KLEIN et Jérôme DUCAMP, militants à la CGT, sont chargés de gérer le module enfance du CE depuis 2010.

Une activité qui va de la création de vos catalogues colos, à l'organisation de mini séjours ou de sorties d'une journée.

C'est également eux qui traitent au quotidien vos remboursements garderies ainsi que les bourses d'études pour les plus grands.



Jérôme



Agnès

MÉDIATHÈQUE



Yann

Yann GOJTANIC est le responsable chargé de la gestion de notre médiathèque riche en livres, CD et DVD.

Il s'efforce de renouveler régulièrement le stock, est attentif à vos attentes, et c'est lui qui gère les envois et les réceptions de vos commandes.

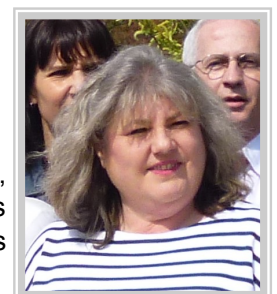
Il est à votre disposition les mardi et vendredi dans les locaux destinés à cette activité.



SOLIDARITÉ

Brigitte ROCHER qui est responsable de la Commission Solidarité, dispose d'un budget de 80 000 euros pour financer des projets solidaires, projets présentés par des salariés actifs dans des associations.

Vous pouvez bien entendu prendre contact avec elle si vous êtes salarié et militant en association.



Brigitte

VOS DROITS



Cette Institution, créée initialement à Lyon au 18^{ème} siècle, a été consacrée sous le 1^{er} empire dans les formes quasi similaires à ce que nous connaissons aujourd'hui.

Cette juridiction du travail juge les litiges individuels opposant les salarié-e-s à leur employeur.

Elle est composée de juges élu-e-s par leurs pairs, à parité entre les représentant-e-s des employeurs et les représentant-e-s des salarié-e-s.

Lors des dernières élections des Conseils de Prud'hommes (2008), 3 militant-e-s CGT CEIDF ont été élu-e-s ou réélu-e-s :

- Isabelle MAUZAT (1^{er} mandat)
- Thierry OLIGO (1^{er} mandat)
- Catherine VINET-LARIE (6^{ème} mandat).

Grâce à ces élu-e-s et à leurs compétences acquises dans le cadre de ce mandat, la CGT CEIDF dispose d'un savoir faire répondant à vos attentes en matière de droit du travail.

C'est dans ce cadre, au sein de l'entreprise, que nous pouvons vous accompagner à la DRH, lors des entretiens préalables à sanctions pouvant aller jusqu'au licenciement. Si vous décidez, dans le cadre d'un licenciement ou d'une rétrogradation, de saisir le Conseil de Discipline National (CDN), nous pouvons vous aider à rédiger votre mémoire, puis nous pouvons vous assister lors de la réunion du dit CDN

Dans un cadre plus général, nous pouvons également vous assister devant le Conseil de Prud'hommes en constituant votre dossier et en rédigeant les conclusions.

A ces titres, depuis de nombreuses années, nous avons été, à moult reprises, sollicités et avons toujours répondu présent-e-s pour être à vos côtés et vous soutenir.

Pour exemple : les dossiers "primes", les discriminations, les harcèlements, les licenciements abusifs, autant de dossiers pour lesquels la CEIDF a été condamnée.

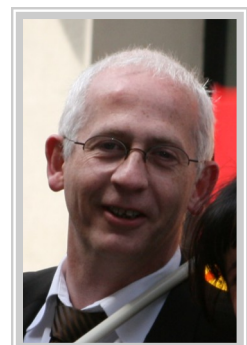
N'hésitez donc pas à nous contacter !



Catherine



Isabelle



Thierry